

# LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Fructidor, an VI.



*Continuation des préparatifs militaires dans les Etats-Unis. — Lettre du général Washington, en acceptant sa nomination de commandant en chef de l'armée américaine. — Acception par Passwan-Oglou de l'amnistie qui lui avoit été offerte par le grand seigneur. — Nouvelle officielle du débarquement des Français en Irlande. — Message du directoire sur l'entrée des troupes françaises à Alexandrie, à Rosette et au Caire.*

*Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 35 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.*

*Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, au Directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n.º 423, butte des Moulins, à Paris.*

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

*De Philadelphie, le 8 thermidor.*

Les préparatifs de guerre se continuent avec la plus grande activité, tant par mer que par terre, dans tous les Etats-Unis. Le 1<sup>er</sup> de ce mois, il fut annoncé au congrès que le président avoit approuvé le bill qui lui donne le plein pouvoir d'emprunter de l'argent pour le service public; celui qui l'autorise à négocier un emprunt en avance sur les taxes directes, & un autre relatif à l'augmentation de l'armée. Le 3, le président communiqua au congrès une lettre qui lui avoit été écrite par le général Washington, relativement à sa nomination au commandement en chef de l'armée américaine.

Je n'ai pu (dit le général dans cette lettre) ignorer les derniers événemens qui ont eu lieu, ou y rester indifférent. La conduite du directoire français contre notre patrie, les trames secrètes qui ont été ourdies, les efforts employés pour enlever au gouvernement américain l'amour du peuple, le but manifesté des tentatives des agens français pour soutenir & renforcer l'opinion, le peu de respect qu'on a témoigné pour les traités & le droit des gens, la violence faite à notre commerce sans défense, le traitement de nos négociateurs, les prétentions à un tribut, devoient naturellement faire naître en moi des sentimens qui s'accordent avec ceux que mes concitoyens ont manifestés dans leurs adresses. Croyez, monsieur, que personne ne peut mieux apprécier que moi les mesures sages & prudentes de votre administration, &c. &c.

Le 2, le consul français près des états de New-York & New-Jersey, reçut l'ordre du président des Etats-Unis de cesser ses fonctions. En conséquence, les armes de la république française furent ôtées, le 3, de la maison de ce consul.

## ITALIE.

*De Rome, le 8 fructidor.*

Les commissaires français, persuadés que l'extrême

misère à laquelle le peuple est ici réduit, donne aux mal-intentionnés la facilité de le soulever, prennent des mesures pour lui procurer du soulagement. Ils portent un oeil sévère sur la conduite des agens subalternes, & répriment les dilapidations & le gaspillage. Ils sentent qu'il est absurde de parler d'économie & d'ordre dans les finances quand on tolère de si crians abus.

Parmi ces loix émanées du général français, il en est une qui rend responsables les communes des attroupe-mens, des vols & des assassinats qu'elles n'empêcheront pas. Elles seront soumises à des contributions qu'on lèvera provisoirement sur les citoyens les plus riches.

Malgré ce que les circonstances actuelles ont de triste, il y a ici des fêtes patriotiques. On en a célébré une ces jours derniers avec assez de pompe & de concours, pour la plantation de deux arbres de la liberté sur la place du peuple. Cette fête n'a rien coûté au public; plusieurs patriotes se sont réunis pour en faire les frais, & ont distribué des dots pour des filles pauvres, & des secours aux familles les plus indigentes.

La cour de Naples, en se prétendant amie des Français, se montre ennemie déclarée de leurs alliés. L'accueil qu'elle fait aux émigrés romains semble prouver qu'elle a eu part à l'insurrection des départemens limitrophes, & qu'elle s'y ménage des partisans. Elle a une grande confiance dans ses nombreuses troupes, & se croit en état non-seulement d'arrêter les Français aux frontières, mais d'envahir la république romaine. Elle ne craint plus de révolution, depuis que, par l'éloignement de Buonaparte & de la flotte de Toulon, les Français n'ont plus les moyens de faire un débarquement & de pénétrer aisément dans l'intérieur.

*De Trieste, le 8 fructidor.*

Le grand-maître de Malte continue de résider à Tunavilla, endroit presque contigu à notre ville; il habite une maison de campagne appartenant au consul de Russie. On lui rend tous les honneurs dus à un souverain. Environ quarante chevaliers, y compris les grand-croix & les officiers du palais, composent le conseil de l'ordre & les différens ministères. Il arrive journellement des chevaliers, soit de la part de différentes cours, soit pour des affaires qui concernent immédiatement l'ordre. Il y a peu de chevaliers français près du grand-maître, ils sont presque tous Allemands, Suisses ou Italiens.

Les chevaliers français qui ont péri lors de la descente à Malte, sont MM. du Châtel, d'Andelard, d'Ornéi, de Guébriant, de Montazet, de Quesne, de Roux, de Rigaud.

De Gènes, le 17 fructidor.

On a représenté dernièrement ici une comédie intitulée: *l'Inquisiteur*, qui a donné lieu aux plaintes du ministre de sa majesté catholique; il a trouvé mauvais qu'on mit en scène un officier espagnol poltron, & qu'on fit battre les espagnols par les français. Il semble qu'on peut, sans insulter la nation Espagnole, croire qu'il y a un officier poltron dans ses armées, & rappeler qu'elles ont été souvent battues par les français. Cependant le ministre a demandé une satisfaction éclatante, & a menacé, en cas de refus, de partir sans prendre congé. Notre directoire a eu la complaisance de prendre un arrêté pour défendre cette pièce.

Quelques-uns de nos anciens chefs contre-révolutionnaires voyant plusieurs de leurs collègues parmi les membres des autorités constituées & les tribunaux, ont cru que le regno des *viva Maria* étoit rétabli, & sont retournés chez eux, quoique le tems de leur bannissement ne fût pas expiré. La plupart ont été arrêtés.

Le citoyen Belleville, aussi-tôt après son retour de Milan, s'étoit rendu au directoire. Il y alla dîner le lendemain, & l'on jugea dès-lors qu'il n'y auroit point de directeur destitué. L'ordre de donner leur démission a été signifié aux quinze députés chez l'un d'entre eux où ils avoient été convoqués.

### HONGRIE.

De Brunn, le 15 fructidor.

Suivant les lettres de Semlin, du 3 de ce mois, Passwan-Oglou a accepté l'amnésie avantageuse qui lui a été offerte par la Porte pour lui & ses partisans. Le grand seigneur accorde un pardon général à tous ceux qui composent son armée & même à quiconque auroit secondé ses projets par voie indirecte. Il a eu même-tems élevé Passwan-Oglou au rang de pachà à trois queues, en lui conférant le gouvernement de la Servie jusqu'à Nissa; mais il a refusé cet honneur, & a déclaré qu'il vouloit vivre comme simple janissaire; que cet ordre conservant ses droits, dont il avoit pris la défense, il se trouvoit par-là récompensé.

En conséquence de cette pacification, les troupes ottomanes se sont mises en marche pour se porter, dit-on, dans la Morée, où l'on craint toujours qu'il n'éclate des troubles. Cependant Passwan Oglou n'a point encore licencié ses troupes, & il occupe toujours Widdin. On croit néanmoins que ce licenciement & l'évacuation de cette forteresse s'effectueront sous peu.

### ANGLETERRE.

De Londres, le 11 fructidor.

Le courrier de Dublin, du 7, a apporté ici la dépêche suivante:

*Lord Castlereagh au lord maire de Dublin, le 7 fructidor.*

« Milord, j'ai l'honneur de vous informer par ordre du lord lieutenant, qu'on vient de recevoir la nouvelle que, le 5 de ce mois au soir, une petite escadre française, que l'on dit être de quatre voiles, a paru dans la baie de Killala, & a mis à terre une partie de son monde, dont le nombre n'est pas encore certain. Je dois en même tems vous instruire qu'une escadre de sa majesté, composée d'un vaisseau de ligne & cinq frégates, croise sur la côte nord-ouest. Il y a tout lieu d'espérer qu'elle rencontrera l'ennemi ».

Signé, CASTELEREAGH.

Le duc de Portland a adressé hier au lord maire de Londres la lettre suivante:

« Je crois devoir vous informer que par le rapport officiel reçu ce matin du lord lieutenant d'Irlande, il paroît que trois frégates françaises qui n'étoient accompagnées d'aucun bâtiment de transport, ont paru dans la baie de Killala le 5 au soir, & ont débarqué environ 700 hommes, qui se sont mis sur le-champ en possession de la ville de Killala, & ont fait prisonnier un petit détachement de 20 hommes du régiment de *Pencibles* du prince de Galles & quelques *Yeomen*. On rassemble de grandes forces, & on fait tous les préparatifs nécessaires pour attaquer l'ennemi ».

Signé, PORTLAND.

On a aussi reçu un grand nombre de lettres particulières. Toutes s'accordent à porter le nombre des troupes débarquées à 1500 hommes; toutes conviennent qu'il y a aussi beaucoup d'armes & de munitions. C'est le général Humbert qui commande ces forces: il a fait prisonnier l'évêque de Killala & sa famille; il s'est emparé de la maison du colonel King, située entre Killala & Sligo, ce qui fait craindre qu'il ne soit déjà maître de cette ville.

On parle de quelques troubles dans le comté de Kerry.

### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Havre, le 25 fructidor.

Hier, à neuf heures, un cutter anglais s'est présenté à l'ouvert du port, avec pavillon parlementaire. On a expédié un canot qui est arrivé à neuf heures trois quarts à bord du cutter. L'officier français est revenu avec un paquet, & est reparti quelques heures après pour porter la réponse. Nous ne croyons pas devoir rendre public ce que l'on débite à ce sujet.

De PARIS, le 28 fructidor.

Des lettres de Malte nous apprennent que Buonaparte avoit débarqué le 13 messidor, avec toute son armée à Alexandrie; qu'après y avoir fait un traité d'amitié avec les chefs des Arabes, il a dirigé ses colonnes par le Nil vers le Caire, où il est entré lui-même le 5 thermidor à la tête de l'armée; & qu'enfin maître de toute la basse Egypte, il continue sa marche.

Les mêmes lettres nous apprennent que l'escadre de l'amiral Bruycs, mouillée sur la côte de Bégnidies, & se disposant à faire son retour en France, a été attaquée par l'escadre anglaise supérieure à la nôtre, tant par le nombre que par le rang de ses vaisseaux;

Que de part & d'autre le combat a été soutenu avec opiniâtreté, dont l'histoire n'offre pas d'exemple;

Que, pendant l'action, le vaisseau amiral français a brûlé; que deux ou trois ont coulé bas; que d'autres tant anglais que français, ont échoué sur la côte après avoir perdu tous leurs mâts, & qu'enfin d'autres vaisseaux français sont restés totalement désemparés sur-le-champ de bataille. On est inquiet sur leur sort. (*Est du Rédacteur.*)

— On est à présent si persuadé, même à Rastadi, que le directoire exécutif veut sincèrement la paix continentale qu'on l'y croit disposé à renoncer définitivement aux postes qu'il a demandés sur la rive droite, tels que Kell & Cassel & à s'en tenir au moins à la démolition de ces forts, comme à celle d'Ehrenbreitstein.

— L'arrestation du fameux Dominique Allier est confirmée par les administrateurs du département de la Haute-Loire. Il a été mené dans les prisons du Puy avec trois de ses principaux complices, le ci-devant marquis de Surville commissaire du prétendant dans le Midi; Charbonnet de

Joussac, émigré, & Robert, condamné à mort par contumace. Ils fabriquoient de la fausse monnaie pour solder leur troupe.

— Le directoire exécutif a fait mettre des fonds à la disposition de son payeur, pour acquitter la moitié de l'arriéré dû aux Suisses, pensionnés par la république française.

— On a mené ces jours derniers, à la Conciergerie, un allemand arrivant de Rome, & qui y avoit été employé dans les finances.

— On assure que quatre gendarmes, conduisant un prêtre réfractaire dans les prisons de Nancy, ont été assaillis par un rassemblement armé. Le combat s'est engagé; trois gendarmes ont été tués, le quatrième voyant qu'il ne pouvoit échapper au même sort, a brûlé la cervelle au prêtre, & a été lui-même assassiné quelques minutes après.

— On fait courir le bruit, qu'il y a eu à Vienne des mouvemens, pendant lesquels le peuple s'est tumultueusement porté au palais de l'empereur pour lui demander la paix, & que le baron de Thugut a été maltraité.

— Les frégates *la Vertu* & *la Régénérée* ont mis huit mois pour revenir de l'isle de France à Rochefort. Elles ont escorté à Tenériffe deux bâtimens espagnols très-riches.

— On dit que les Etats-Unis d'Amérique se préparent à commencer les hostilités par une expédition contre Saint-Domingue.

— Quelques lettres d'Allemagne portent, qu'un corps de 10 mille russes est entré dans la Moravie pour s'y joindre à l'armée du grand-seigneur & marcher contre Passawan-Oglou.

— Les gazettes de Londres, en date du 7 fructidor, disent que le marquis de Hertford va succéder à Cornwallis, dans les fonctions de lord-lieutenant d'Irlande, que celui-ci n'avoit prises que momentanément.

— Une lettre particulière de Londres, en date du 19 fructidor, annonce que le nombre des armées débarquées en Irlande est considérable; que les troupes françaises, réunies aux insurgés, forment un corps de 30 mille hommes; & qu'on s'attend de jour en jour à une action décisive.

— On dit que la police de Berlin a découvert des cancélabales de révolutionnaires, & qu'elle a fait arrêter plusieurs d'entr'eux.

#### MINISTÈRE DE LA MARINE.

*Extrait d'une lettre du citoyen Savary, chef de division navale, écrite au ministre de la marine, en date de Royan, rivière de Bordeaux.*

« Je m'empresse de vous annoncer mon retour en France, après avoir débarqué dans la baie de Kildal en Irlande, les troupes de la république que j'étois chargé d'y transporter. Jamais en retour des prisonniers anglais, faisant partie de la garnison de la ville de Killala, dont quelques grenadiers français, sous les ordres du général Sarrasin, se sont emparés pendant que le débarquement s'achevoit. Je ne saurois vous décrire le dévoûment & l'ardeur des soldats en descendant à terre; c'étoient autant de héros. Le lendemain 6, il y eut une rencontre où le général Humbert battit l'ennemi, qui eut cent hommes tant tués que blessés. Le 7 devoit être un nouveau jour de gloire pour les Français. Mes braves & moi nous regrettons d'avoir été obligés d'appareiller, par l'approche du mauvais tems: nous aurions eu encore des prisonniers à transporter. A mon départ, il y avoit 1500 Irlandais réunis à nous & organisés; 20 mille nous attendoient à quelque distance. Vive la république!

Digné, SAVARY.

*Extrait d'une lettre du général Humbert, écrite au ministre de la marine.*

Au quartier-général de Killala, en Irlande, le 6 fructidor an 6.

« Enfin, en dépit des Anglais, nous sommes à terre & maîtres de Killala. Tout nous promet les plus heureux succès. — Je ne puis trop vous recommander les braves marins qui nous ont transportés sur cette côte. Le citoyen Savary, chef de division, & les trois capitaines chargés de l'expédition, font honneur à votre choix ».

Signé, HUMBERT.

#### CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 23 fructidor.

On lit une pétition, par laquelle on soumet au conseil la question de savoir, si les ci-devant nobles & annoblis, exclus des fonctions publiques, & les citoyens qui n'étant pas mariés, se sont légalement fait reconnoître pour pères d'un enfant, seront sujets à la conscription.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Aubert fait la seconde lecture de la résolution relative à la taxe, destinée à subvenir aux dépenses locales du département de la Seine & de Paris.

Voici ce que payeront les différents objets, sujets à cette taxe.

*Boissons.* — Vins de toute espèce, par hectolitre, 5 f. 50 cent.

Eaux-de-vie ou esprits, par hectolitre, 16 f. 50 c.

Vinaiigre ou vins gâtés, par hectolitre, 5 f. 50 c.

*Comestibles.* — Eufs, par tête, 15 f.

Vaches, *idem*, 7 f. 50 c.

Moutons, *idem*, 50 c.

Veaux, *idem*, 3 f.

Porcs, *idem*, 3 f.

Viande à la main, saucissons, jambons, &c. par kilogramme, 5 c.

Le citoyen qui portera un ou plusieurs morceaux du poids total seulement d'un kilogramme, ne paiera aucun droit.

*Fourages.* — Foin & luzerne, par eau & par terre, pour cent bottes, de 5 kilogrammes chaque, 2 f. 50 c.

Paille, à raison de cent bottes de dix kilogrammes chaque, par eau & par terre, 50 cent.

Avoine, par hectolitre, 25 cent.

*Combustibles.* — Bois dur, par stère, 1 f.

Bois blanc, *idem*, 50 c.

Charbon de bois, par sac ou voie, 25 c.

*Matériaux.* — Chaux, par hectolitre, 75 c.

Pierre cuite, par hectolitre, 20 c.

Moilon brut, par stère ou metre cube, 35 c.

Moilon piqué, par cent, 1 f.

Pierre dure ou de Libaye, par stère ou metre cube, 1 franc.

Pierre de liais, Saint-Leu, Troussy & Verglet, par stère, 1 f. 40 c.

Bois curés. Chêne en brin, par cent pièces, sans aucune addition, sous le nom de fouritures ou autres, 50 f.

Solives, par cent pièces, 45 f.

Poteaux, par cent pièces, 35 f.

Chevrons & membrures, par cent pièces, 30 c.

Par cent metres de planches de 3 centimetres d'épaisseur sur 4 metres de longueur, 7 f. 50 c.

Par cent metres de planches de 3 metres de longueur & de 3 centimetres d'épaisseur, 6 f.

Par cent metres de planches de 3 centimetres d'épaisseur & deux metres de longueur, 3 f. c.

Delbrel dit que le seul département de la Seine doit supporter une taxe entièrement consacrée aux dépenses du département; cependant, il en arriveroit autrement, si l'on ne réparoit un oubli échappé dans la résolution. On n'excepte pas de la taxe les objets qui entrent à Paris par une barrière, pour aussi-tôt en ressortir par un autre; l'opinant demande que la commission soit chargée de présenter le mode d'exceptions dans le cas dont il s'agit.

Grandmaison propose de faire examiner par la même commission, si les préposés à la perception de la taxe dont il s'agit, ne devraient pas être nommés par l'administration centrale, sur la présentation des administrations municipales.

Le renvoi à la commission de ces deux propositions est ordonné.

Bailleul fait adopter un article additionnel à la résolution prise hier sur le paiement de la dette publique, portant que les centimes additionnels ne pourront pas être payés en bons.

André (du Bas-Rhin) fait un rapport sur les dangers des jeux de hasard; il propose de les interdire sous les peines d'une forte amende, & de plus ou moins de mois de détention contre ceux qui donneroient à jouer ces jeux; ceux dans les maisons de qui on les joueroit & ceux qui seroient saisis les jouant: un dixieme des amendes seroit la récompense des dénonciateurs ou des agents de la police.

Le conseil ordonne l'impression.

Portier fait adopter un projet de résolution sur les dépenses de la comptabilité arriérée.

Bailleul reproduit celui sur le mode de perception du droit sur le tabac. Il est aussi adopté avec un grand nombre d'amendemens.

La séance étoit déjà avancée; le président annonce qu'il a été invité à ne pas la lever que le conseil n'ait reçu un message du directoire exécutif.

Un membre prend la parole pour un rapport sur une question de surcis; mais presqu'au même instant il est interrompu par l'arrivée du message attendu. Un secrétaire en fait lecture.

Par ce message, le directoire exécutif annonce l'arrivée de l'armée française en Egypte. Cette expédition étoit depuis long-tems pressentie par ceux à qui les idées glorieuses ne sont pas étrangères; mais on s'étoit trop habitué à la reléguer parmi les chymères; elle étoit digne de la France républicaine.

Ici le directoire trace le long tableau des vexations, exactions & outrages que depuis longues années les français souffroient en Egypte de la part des beys, & qui, depuis la révolution, sur-tout, ont été poussés à un degré d'indignité désormais intolérable. Ni la France, ni la Porte, n'avoient jamais pu en obtenir justice; nos armées viennent de le faire: le 13 messidor elles sont entrées à Alexandrie & Rosette, & le 5 thermidor au Caire.

Et qu'on ne dise pas, ajoute le message, que cette expédition a été précédée d'une déclaration de guerre! à qui l'auroit-on faite? à la Porte; mais nous étions loin de vouloir faire la guerre à cette ancienne alliée, qui, depuis long-tems, ne pouvoit plus soutenir ses droits contre les beys. A ces beys? mais on châtie des brigands, on ne leur déclare pas la guerre.

Quels fruits heureux ne doit-on pas espérer de cette expédition? Cette belle contrée va être vengée de l'oppression où elle gémit: le cultivateur recueillera le fruit de ses sueurs; la Porte jouira des avantages dont elle étoit privée: l'Egypte enfin, deviendra le centre d'un commerce immense, & le poste le plus formidable contre les anglais, ces usurpateurs des mers.

Le conseil ordonne l'impression de ce message à douze exemplaires; & sur la proposition de Chénier, qui paie un nouveau tribut de la reconnaissance nationale à nos braves soldats, il est déclaré aux cris de vive la république que notre armée en Egypte a bien mérité de la patrie.

Nota. Il n'y a pas eu de séance aujourd'hui au conseil des anciens.

Bourse du 28 fructidor.

Amsterd.....59 $\frac{3}{4}$ , 59 $\frac{1}{2}$ à $\frac{7}{8}$ .	Rente viagere...18 f. 63 c.
Idem cour.....56 $\frac{1}{2}$ , 56 $\frac{1}{4}$ .	Rente provis...19 f. 75 c.
Hambourg ..193 $\frac{1}{2}$ , 191 $\frac{1}{2}$ .	Tiers cons.....19 f. 63 c.
Madrid.....11 f. 62 c.	Bon 2/3.....2 f. 32 c.
Mad. effect.....14 f. 62 c.	Bon 3/4.....2 f. 30 c.
Cadix.....11 f. 62 c.	Bon $\frac{1}{2}$ .....4 f.
Cad. effect.....14 f. 62 c.	Or fin.....106 f.
Gènes.....96 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ , 95 $\frac{1}{2}$ .	Ling. d'arg.....50 f. 75 c.
Livourne.....105 $\frac{1}{2}$ , 104 $\frac{1}{2}$ .	Portugaise.....97 f. 50 c.
Bâle.....pair, 1 $\frac{1}{4}$ per.	Piastre.....5 f. 39 c.
Geneve.....2 $\frac{7}{8}$ per.	Quadruple.....81 f. 75 c.
Lyon.....pair 10 j.	Ducat d'Hol.....11 f. 75 c.
Marseille.....pair. 10 j.	Guinée.....26 f. 40 c.
Bordeaux.....pair 12 j.	Souverain.....35 f. 15 c.
Montpellier.....pair 8 j.	

Esprit  $\frac{3}{4}$ , 420 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 305 à 315 f. — Huile d'olive, 1 fr. 20 à 25 cent. — Café Martin., 3 f. 10 c. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille. 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 5 f. 10 c. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 5 f.

Opuscules Chymiques, de Pierre. Bayen, membre de l'institut national, de la société de médecine & du college de pharmacie de Paris; 2 volumes, in-8°, de 500 pages. Prix, 10 fr. & franc de port, 12 fr. 5 déc. A Paris, chez Dugour & Durand, libraires, rue-& hôtel Serpente.

Les citoyens Parmentier & Malaret déjà connus, ont réuni dans ces deux volumes, tout ce qu'avoit publié Bayen. Il doit être regardé comme un des chymistes les plus distingués & les plus exacts de notre siècle. Ses travaux sur les analyses des Eaux minérales, sur celle des pierres, sur l'étain, &c., sont regardés, avec raison, comme des modèles. Ses expériences, faites 1774, sur quelques précipités à mercure, dans la vue de découvrir leur nature, sont un des plus beaux travaux qu'ait fait la chymie moderne. Le style simple & agréable qui règne dans cet ouvrage, est un nouveau tribut d'éloges que nous devons à la mémoire de ce savant.

A. FRANÇOIS.